

**« Les plans de prévention :
quel minimum commun y intégrer
pour être efficace ? »**

**Synthèse des réunions d'échanges d'expérience
20 et 27 juin 2013**

Ordre du jour:

14h00 : Accueil des participants

14h15 : Présentation de l'ANFAS Normandie
Introduction de la journée

14h45 : Partages d'expériences, présentation d'industriels

Pause

15h45 : Travail en groupes et restitution

17h30 : Clôture

Introduction

Organisation préalable

Informations préalables

(coordonnées, date de début et durée prévisible, nombre prévisible de salariés, nom et qualification du responsable, identification des travaux sous traités, noms et coordonnées des sous-traitants...)

Descriptif des travaux / Matériels utilisés / **Modes opératoires**

Inspection commune sous la responsabilité de l'EU

Délimitation du secteur d'intervention, voies de circulation et accès communication des consignes sécurité

Analyse des risques en commun

Interférence des activités, installations, matériels

les chefs des EU EI arrêtent d'un commun accord les mesures à prendre par chacun pour prévenir ces risques

Décret du 20/02/92 - Plan de prévention

Art. R.4512-6
à R.4512-16

Art. R.4513-2
R.4513-4

→ Organisation d'inspections et réunions périodiques => actualisation du PDP

1

Recueil info

Phase préparatoire



- Nature des travaux
- Dates
- Localisation
- Descriptif environnement de travail
- Exigences particulières pour moyen de prévention
-

2

Rédaction du MO/
Analyse des risques**EI définit:**

- son mode opératoire
- les matériels et moyens

Analyse les risques puis détermine les mesures de prévention (MdP)



3

Rédaction du Plan de Prévention

Validation MO

Validation MdP

EI/EU

Arrêtent d'un commun accord les mesures de prévention à prendre par chacun pour prévenir les risques

Inspection préalable

Recueil d'info complémentaires afin d'ajuster le MO et les MdP au plus près des conditions d'intervention

Le plan de prévention comporte au moins

- La définition des phases d'activités dangereuses
- Les mesures de prévention liées aux risques d'interférences entre les activités/installations/matériels...
- L'adaptation des matériels, installations, et dispositifs à la nature des opérations à réaliser, ainsi que la définition de leurs conditions d'entretien
- Les instructions à donner aux salariés
- L'organisation des premiers secours
- La liste des postes à surveillance médicale renforcée
- Etc....

Il est écrit si :

Le total des heures pour effectuer l'opération est (y compris les sous traitants)
≥ 400h sur 12 mois

Il y a des travaux figurant sur la liste des travaux dangereux (Arrêté du 19 mars 1993)

Il est soumis :

À l'avis du CHSCT de l'EU et l'EI

Mis à jour :

après les inspections et les réunions de coordination

Rôles de chacun

Rôles de l'EU

-  Rédige le PdP
-  Organise inspections et réunions
-  S'assure du respect des mesures
-  Coordonne les mesures nouvelles

Rôles de l'EI

-  Transmet les informations préalables
-  Rédige les modes opératoires
-  Participe à l'inspection préalable et à l'analyse des risques
-  Peut demander une inspection ou une réunion

Liens et outils utiles

-  Document d'aide à l'élaboration du PdP de l'UIC – DT87 février 2009
-  Fiches guides de la CARSAT Normandie – Mars 2010/Actualisée 2012
-  Document INRS ED 941 « Intervention des EE »
-  Document CNPP : PdP / Protocole de sécurité « guides de rédaction– modèles » - 2013
-  Revue HST juin 2013 de l'INRS sur «Améliorer les conditions d'intervention d'entreprises extérieures» - annexée à cette présentation



Partage et Retour d'Expérience

Objectifs :

- Favoriser les échanges entre les acteurs de la sécurité
- Partager et capitaliser les retours d'expérience présentés
- Mener une réflexion sur les axes de progrès
- Proposer des outils/méthodes à mettre en commun
- **Etablir un réseau entre vous**

Présentation de l'entreprise **CHEVRON ORONITE**

Amélioration du processus plan de prévention

Intervention de Mme Le Monnier



Fiche bonne pratique CHEVRON

Thème: AMELIORATION DE NOTRE PROCESSUS PLAN DE PREVENTION

Contexte

Constat : notre système répondant mal ou pas à la réglementation Plan de prévention :

- analyse de risque de mauvaise qualité
- travaux de maintenance ou travaux neufs ne répondaient pas entièrement à la réglementation

Descriptif

- Volonté et implication de la Direction pour l'amélioration du processus (changement d'organisation, mise en place de nouveaux outils, formation)
- Décision de changer notre processus pour les travaux :
 - visite préalable systématique formalisée pour les travaux exécutés sur le site avec 1 responsable travaux interne (DO) et 1 responsable d'Entreprise Intervenant
 - ARP rédigée par les responsables d'Entreprise Intervenant
- Documents faisant partie intégrante de l'autorisation de travail
- Déploiement de formation ARP depuis 2008 à destination des personnes concernées par le processus travaux sur le site à destination du personnel COSAS et Entreprises Intervenantes
 - environ 190 personnes COSAS
 - environ 150 personnes Entreprises Intervenantes
- Audit de contrôle des chantiers



Oronite

Formulaire de Visite Préalable

Description des travaux :
 Emplacement :
 Lieu :
 Zone ATEX :

N° BT :
 PdP :
 Coordinateur : N° Tél :
 Atelier :
 TTP / TTJ :
 Produit :

Nom	Prénom	Entreprise	Fonction	Date	Signature

<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Lunettes englobantes
<input type="checkbox"/> Ecran Facial	<input type="checkbox"/> Tenue anti corrosive
<input type="checkbox"/> Masque filtrant	<input type="checkbox"/> Gants Anti corrosifs
<input type="checkbox"/> Masque à air	<input type="checkbox"/> Protections auditives
<input type="checkbox"/> Cagoule	<input type="checkbox"/> Harnais de sécurité
<input type="checkbox"/> Masque de fuite	<input type="checkbox"/> Détecteur H2S
<input type="checkbox"/> Tenue jetable	<input type="checkbox"/> Bottes

Estimation des travaux

Métier	Durée (Heures ou Semaines)	Nettoyage avant intervention	Feu	Pénétrer	Lavage	Fouille	Echafaudage	Effluent	Protection chute	Palan	Points d'ancrage	Air Respirable	Outillage spécial	Description de l'activité, emplacement, des actions OBLIGATOIRE	

Lieu d'intervention	Impact sur lignes critiques	Impact d'intervention	Lesquels	Sécurité (5555)
Caniveaux <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>	Niveau d'intervention	m	Téléphone le plus proche :
Zone de dépotage <input type="checkbox"/>	H2S <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>		Douche de sécurité N° :
Events <input type="checkbox"/>	Gaz naturel <input type="checkbox"/>	Sur le niveau Supérieur <input type="checkbox"/>		Point de confinement :
Machine tournante <input type="checkbox"/>	Huile Chaude <input type="checkbox"/>	Sur le niveau Inférieur <input type="checkbox"/>		Chemin d'évacuation en cas d'incident :
Prise échantillon <input type="checkbox"/>	Vapeur HP <input type="checkbox"/>	Sur le niveau d'intervention <input type="checkbox"/>		
Purge <input type="checkbox"/>	Phénol <input type="checkbox"/>	Surface prise pour travailler <input type="checkbox"/>		
Fosse <input type="checkbox"/>	Xylène <input type="checkbox"/>	Zone de stockage matériel <input type="checkbox"/>		
TAR <input type="checkbox"/>	Toluène <input type="checkbox"/>			
Zone corrosive <input type="checkbox"/>				
Retention <input type="checkbox"/>				
Voies ferrées <input type="checkbox"/>				

Compétences nécessaires	Moyens HSE sur unité	Commentaires / Informations supplémentaires
Port du masque <input type="checkbox"/>	Réseau air respal <input type="checkbox"/>	
Elingueur <input type="checkbox"/>	Cadre mobile <input type="checkbox"/>	
Chef de Manœuvre <input type="checkbox"/>	Extincteur <input type="checkbox"/>	
Grutier <input type="checkbox"/>		
Travaux HP <input type="checkbox"/>		
CACES <input type="checkbox"/>		
Habilitation Eléc <input type="checkbox"/>		

Présentation de l'entreprise **RENAULT CLEON**

Présentation des principaux axes de progrès
Cf. présentation annexée

Interventions de Mme Le Bris et de Mme Damian-Thérain

Travail en groupes

Objectifs :

- Identifier et mutualiser les bonnes pratiques
- Identifier les axes de progrès
- Proposer des outils à partager (à poster sur le site de l'Anfas)

Problématiques proposées:

- Récupération des informations des EI pour l'élaboration du PDP
- Les PDP lors des arrêts techniques
- PDP annuel, prise en compte du travail à l'instant t
- Critères pour avenants au PDP
- Organisation de la visite d'inspection préalable

Fiche Restitution des groupes de travail

Thème : Récupération des informations des Entreprises Intervenantes pour l'élaboration du Plan de Prévention.

Situation(s) rencontrée(s) sur ce thème (problématique(s) identifiée(s))

- Documents reçus le jour même de l'intervention, notamment sur la difficulté d'obtenir les modes opératoires.
- Qualité des documents lors des travaux urgents (à titre d'exemple FDS non actualisées, utilisation du Document Unique comme Analyse des Risques Professionnels, etc.)
- Lourdeur documentaire pour toutes les Entreprises Intervenantes (EI).

Solutions Moyens identifiés à partager

- Prévoir un délai de retour des documents suffisamment en amont de l'opération pour avoir le temps de les étudier avant de déclencher la visite d'inspection préalable.
- Avoir un « Dossier types » de réponse aux demandes de documentation.
- Avoir une gamme de modèles différents de MOD pour éviter la création lors de chaque intervention de MOD spécifique.
- Avoir plus de personnes formées/habilitées dans les EI pour répondre aux demandes.
- Inclure dans les appels d'offres des lignes pour participation au PdP/ remise des documents.
- Prévoir des « pénalités » pour non participation au PdP/ rendu de documents.
- Chiffrage de la participation au PdP/ rendu de documents.
- Planifier des réunions périodiques pour les PDP annuels pour anticiper les éventuelles évolutions.

Actions envisagées

- Besoin d'interroger les EI pour connaître leurs difficultés dans ce domaine (nombre de sollicitations/types de documents demandés/niveau d'exigence « qualité »/délai de remise des documents/trames utilisées).
- Créer une BDD des documents nécessaires aux EU, et la rendre accessible aux EI.

Fiche Restitution des groupes de travail

Thème : PdP Arrêts Techniques

Situation(s) rencontrée(s) sur ce thème (problématique(s) identifiée(s))

- Problème de délai entre le retour de décision du budget d'investissement et l'organisation des interventions / difficultés pour obtenir toutes les informations préalables
- Gestion du nombre d'EI sur le chantier
- Inspection commune préalable réalisée par qui ? / traçabilité et informations remontées.
- Séparation des zones : 1 PdP par zone ou 1 PdP global ?
- Comment recueillir et tracer les MOD : voir EI ou groupe de travail EU/fabricants/sécurité... / éviter les copier-coller/générique : mise à jour des MOD.
- Gestion de la co-activité/coordination des travaux (qui inviter? Lieu? Horaire?) : compte-rendu/traçabilité : peut faire office d'avenant.
- Cas des périodes estivales où il n'y a pas de personnel d'EU présents lors de l'intervention des EI

Solutions Moyens identifiés à partager

- Planning : donnée d'entrée pour gestion co-activité
- Réunion de coordination avec traçabilité pour recadrer les interférences
- Organisation et organigrammes spécifiques arrêts pour une meilleure coordination
- Cloisonnement des PdP par zone / meilleure quantification des EI et gestion des interférences
- Prendre les aspects SSE dès l'élaboration du CdC / Formation du personnel de l'EU en charge des appels d'offres pour meilleure sélection des EI (EI ayant un SMS MASE UIC)
- Gros PdP regroupant toutes les Entreprises Extérieures
- Permis de travail

Actions envisagées

- Former les acheteurs au PdP et à l'analyse des risques /déploiement de la formation ARP

Fiche Restitution des groupes de travail

Thème : PdP annuel, prise en compte du travail à l'instant T

Situation(s) rencontrée(s) sur ce thème (problématique(s) identifiée(s))

- PdP maintenance (plan cadre) : complété au jour le jour avec AT : Ensemble de documents
- PdP trop générique / prise en compte uniquement des risques liés aux activités des EU / utilisé pour d'autres opérations
- PdP ponctuel (analyse spécifique) + compléments divers / aucun contrôle
- Travaux longue durée : PdP initial puis PdP hebdomadaire : réunion avec tous les intervenants : à la semaine (période de production): pétrochimie / trop « chronophage » et souvent incomplet
- Problème lié aux intérimaires dans les EI (travaux techniques) : rappeler les consignes de base
- Problème : manque de personnel pour l'EI mais aussi l'E.U.

Solutions Moyens identifiés à partager

- Réunions régulières / nouveaux arrivants spécifiques (cas des EI ayant recours aux intérimaires) / visites chantier avant toute opération
- Capitalisation des événements du PdP annuel à N-1/ mise en place d'un cahier de suivi des interventions pour intégrer les retours au PDP initial
- Travailler la standardisation
- Autorisation d'intervention à la semaine/PdP annuel. Si différent : PdP spécifique
- Optimiser la communication/l'organisation des PdP pour les signatures (créneaux fixes)

Actions envisagées

- Accompagner les PdP annuels de réunion de coordination hebdomadaires
- PdP simplifié obligatoire avant chaque intervention pour meilleure gestion de la coactivité

Fiche Restitution des groupes de travail

Thème : Critères pour les avenants (quand en établir ? Quelles informations communiquer ? Quel type ?)

Situation(s) rencontrée(s) sur ce thème (problématique(s) identifiée(s))

Éléments générateurs d'un avenant au PDP:

- Changement des dates d'intervention
- Changement de pilotage
- Changement effectifs
- Changement horaires
- Identification d'un nouveau risque
- Nouvelles mesures de prévention
- Changement du mode opératoire
- Nouvelle entreprise
- Nouvelle co-activité identifiée

Solutions Moyens identifiés à partager

- Partage/information sur l'avenant auprès des Entreprises (objectif: avoir le reflexe d'établir un avenant)
- Améliorer la planification des travaux : anticipation des avenants/ quelles autres EI impactées...?
- Avenants : modification du PdP/ traçabilité (l'avenant reste l'outil pour tracer les échanges et les décisions prises en dehors du cadre du PDP)
- Bien définir les personnes signataires des avenants pour éviter de réunir toutes les entreprises lors de chaque modification

Actions envisagées

- Réaliser des réunions de coordination journalière (EU/EI) : bon outil pour capter les avenants

Fiche Restitution des groupes de travail

Thème : Organisation de la visite d'inspection préalable

Situation(s) rencontrée(s) sur ce thème (problématique(s) identifiée(s))

- Inspections préalables non réalisées
- Inspections préalables réalisées mais après l'élaboration du PdP et au début du chantier
- Inspections préalables réalisées en bureau
- Inspections préalables réalisées beaucoup trop tôt avant le chantier et par des personnes non formées

Solutions Moyens identifiés à partager

- Accompagner ces visites par un outil spécifique (Cf. formulaire type de Chevron Oronite ou bon d'intervention de Renault Cléon)
- Former le personnel à cet outil

Actions envisagées

- Rendre obligatoire : les outils ainsi créés et leur formation en impliquant les membres de la direction.

Conclusion

- ❖ Adhésion de tous les services (achats, pilotes chantiers, HSE...)
 - ⇒ Réelle implication de la direction
- ❖ PDP commun impossible car démarche propre à l'entreprise
- ❖ Mise en commun des outils utilisés pour la rédaction du PDP
 - ⇒ Formation ARP (culture territoriale...)
 - ⇒ MOD
 - ⇒ Etc
- ❖ Suivre l'efficacité du système par des indicateurs de performance (ex. nombre d'autorisation de travail joint à la formation ARP, 10%, 30%, etc avant de la rendre obligatoire)